

Lieu : Salle Chênedollé / Heure : De 18h30 à 20h30

Présent-es

Mme Françoise FOUBERT, *Adjointe à la Démocratie Participative* ; Mme Marie Claire LEMARCHAND ; *Adjointe à la culture et aux enseignements artistiques* ; Mme Liliane MAINCENT, *Maire déléguée de Vire* ; Mme Cindy COIGNARD, *conseillère municipale*, Mr Lucien BAZIN, *Adjoint au commerce, à l'artisanat et à la vie économique* ; M Jacques COURTEILLE, *Adjoint chargé des travaux et du cadre de vie* ; M Patrick GRESEL, *Directeur des services techniques* ; M. Léopold DEHAYE, *chargé de projets à la Direction des sports Vire Normandie*, M Philippe NEUVILLE, *Chargé de mission développement économique à l'intercom de la Vire au Noireau*

**Conseller.es
présent.es**

Les personnes n'ayant jamais transmis leur adresse mail l'ont transmise mais les personnes présentes n'ont pas émarginé.

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Présentation du projet de la zone artisanale du Gast
2	Réponses aux questions des habitants du quartier
3	Etat d'avancement de la réforme de l'adressage

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

I. Présentation du projet de développement de la zone du Gast

Monsieur Philippe Neuville, Chargé de mission du développement économique à l'intercom de la Vire au Noireau présente le sujet.

Ces aménagements font partis du projet de développement de la zone du Gast, dans l'objectif du développement de la mobilité douce, notamment la valorisation des parcours

Domicile→Travail. Cette expérimentation s'appuie sur des échanges entre les entreprises, les usagers et la collectivité.

Des solutions doivent répondre aux problèmes déjà repérés dans une zone de 40 hectares, 30 établissements, 1500 salariés. Le passage de 375 véhicules par jour dans la partie nord et 160 dans la partie sud. Le problème de sécurisation des cyclistes et des piétons reste à gérer.

La zone d'activités du Gast est sans travaux depuis 2006. Pas de mises à jour sur les standards, un espace d'activités vieillissant. Par endroit il n'y a pas de trottoir. Le stationnement des véhicules est anarchique.

➤ Etapes de la démarche projetée

Il est prévu 12 mois d'expérimentation avec un bilan d'évaluation et des travaux modificatifs, à compter de juillet 2023. Des modifications vont être entreprises dès la fin du mois d'octobre, mise en place d'une voie cyclable et un sens unique de circulation.

6 idées directrices

- Voie verte piétonne
- Favoriser les cyclistes et les piétons
- Evolution provisoire
- Sens de la circulation unique
- Protéger les vélos les piétons des flux de camions et de voitures
- Mailler le territoire avec des pistes cyclables

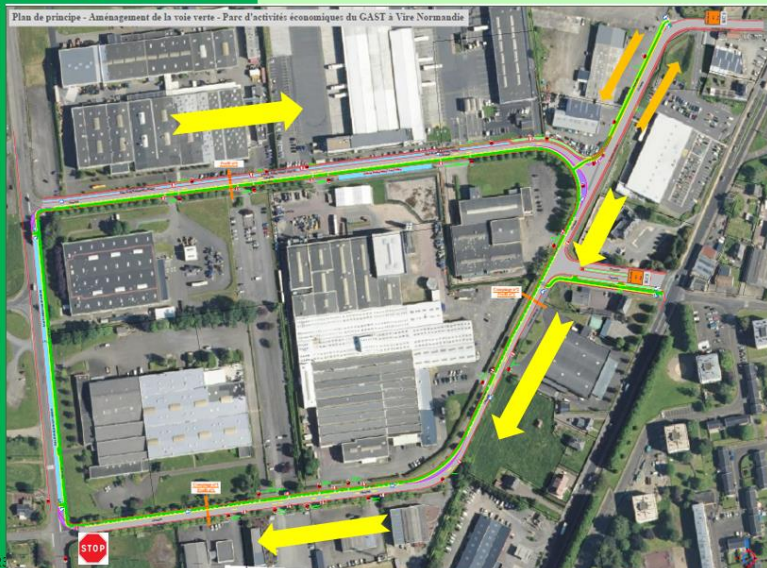
➤ Dysfonctionnements repérés

- ✓ Une signalisation mal placée
- ✓ Du mobilier dégradé
- ✓ Le plan de circulation non approprié par les usagers

➤ Nouveau projet à partir de FIN octobre 2023

- ✓ Rue Tellier où passent 375 poids lourds, reprise du double sens de circulation
- ✓ Suppression des séparateurs rouge et blanc
- ✓ Mise en place d'une voie verte pour vélos et piétons sur l'emprise de stationnement actuel
- ✓ Maintien du sens unique rue de l'industrie

**PHASE 1 DE
L'EXPÉRIMENTATION:
JUILLET – SEPT. 2023**

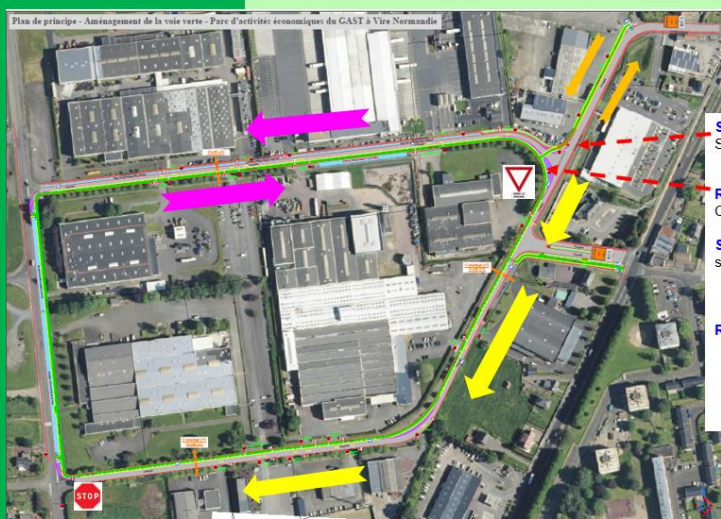


22.09.2023

11

**LES MESURES
CORRECTIVES
PROJETÉES À PARTIR
DE FIN OCTOBRE 2023**

**RÉTABLISSEMENT DOUBLE
SENS CIRCULATION RUE
CHARLES TELLIER**



22.09.2023

14

II. Réponses aux demandes du conseil de quartier

➤ Mauvaises odeurs provenant de la Compagnie des fromages

Depuis la station de traitement des matières, des odeurs malodorantes polluent l'atmosphère des riverains des entreprises de la compagnie des fromages et de la fabrique d'andouille. Ceci est dû au traitement des déchets olfactifs. Les directeurs ont déjà été contactés par Lucien Bazin à ce sujet. Il va renouveler les rencontres pour trouver une solution efficace et durable. Une étude olfactive va appuyer la demande.

➤ Terrain synthétique

Peine est de constaté que ce terrain subit des dégradations malveillantes : filets brûlés et découpés, sabotage. Pour le moment pas d'information sur le devenir de cet espace

➤ Implantation des caméras de surveillance

- Les habitants du quartier demandent des moyens de protection pour les personnes et les biens. La municipalité a réceptionné et posé des caméras vidéo protection sur les axes principaux depuis les ronds-points jusqu'au centre commercial et les axes de la voirie.

Rond-point de Martilly → Bas des jardins collectifs → Giratoire du cimetière de Neuville → Magasin Carrefour et DAB → Gymnase

- La gendarmerie veut suivre les plaques minéralogiques des véhicules à surveiller. La circulation est observée grâce aux 20 caméras infra rouge qui fonctionnent nuit et jour et 24h/24. Le grossissement d'image affine les recherches. Pour les réquisitions, seules 4 personnes sont autorisées à visionner les images.

➤ Zones d'éclairage le soir

- Les lumières éteintes à 22h30 suscitent toujours autant de stress auprès des personnes dehors à partir de cette heure-là. Le dispositif d'extinction des éclairages n'est pas soumis à remise en question pour le moment. Cependant, une évaluation après un an d'usage va donner des résultats sur son utilisation.
- En réponse partiellement à la demande des habitants, le quartier du Val de Vire se voit doté d'éclairage à la marche sur deux sentes piétonnes. Cet éclairage économique fonctionne à partir de l'avancement du piéton.

➤ Chauffage dans les halls d'immeubles

Mr Beauvais, référent des usagers auprès d'Inolya, nous confirme que les chauffages seront bloqués dans les halls des immeubles occupés par des personnes inactives toute la journée. Cette demande a été évoquée au cours du dernier conseil de quartier.

➤ Gestion des feux de signalisation

A l'intersection de la rue Colbert et rue de Maupassant, la circulation est très complexe en raison des feux. Il est suggéré un giratoire pour libérer et fluidifier la circulation. Patrick Gresel a expliqué que c'est la TEIM qui se charge du chantier des feux avec des séquences modifiées. Chaque changement génère en cascade des dysfonctionnements sur les autres feux du secteur. C'est pourquoi, il est délicat d'envisager des modifications sans une réflexion globale du dispositif. Il a ajouté qu'un giratoire n'était pas réalisable au regard de la configuration des lieux

➤ Grilles du cimetière de l'église de Neuville

Les grilles actuelles sont très dégradées. Les services techniques ont chiffré ces travaux de végétalisation et de remise en conformité. Le montant de 60 000€ a été inscrit dans la proposition de budget travaux pour 2024 et sera soumis au vote des élus.

➤ **Sécurisation des rues et des espaces**

Rue du Moulin de Neuville, il est dangereux de passer car une haie de rosiers gêne. Voir à qui appartient cette végétalisation pour être entretenue. Dans cette même rue est demandé un déplacement du passage piéton devant l'entrée de l'usine Prével ainsi que la réalisation d'un trottoir.

↳ **Les techniciens de la ville vont effectuer une visite dans ce secteur**

Rue des Landes, les habitants se plaignent de nuisances sonores et troubles du voisinage. La compétence du maire est sollicitée.

Rond pont de Martilly, il est demandé un fléchage « Toutes Directions ». Cette signalisation sur le domaine du département dépend de l'autorité et de la compétence du département. La demande a déjà été faite par les services techniques suite à cette sollicitation. Le département avait refusé d'installer cette signalisation.

Remarque : suite à cette réunion, le conseil départemental a été à nouveau sollicité. Un panneau « Toutes directions » devrait être installé par les services du département.

➤ **Demande d'informations sur le projet du tri et du recyclage des déchets :**

↳ Il faut noter que cette compétence est gérée par le SEROC : Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets. Que cette réforme est directement issue du gouvernement qui oblige les collectivités à repenser leurs organisations et leurs productions de déchets. Pour cela, tout le système est revu. Le SEROC en a la charge et tiendra des réunions d'informations publiques pour donner tous les renseignements utiles à chaque habitant. En attendant, il est possible de consulter le site internet du SEROC pour plus amples informations : <https://seroc14.fr>

III. Etat d'avancement de la réforme de l'adressage

Ce changement s'appuie sur la nécessité de respecter la nouvelle réglementation et l'organisation de la commune nouvelle.

- **Pour accentuer l'image de la collectivité, au sein d'une charte graphique de dénomination de voie. Le quartier du Val de Vire verra quelques changements de noms de rues et de numéros de rues. Quelques voies seront modifiées quand y a un conflit avec un doublon (rue de la Sorrière, Rue de la porte de Neuville, Rue des moulins de Neuville, Rue de la mairie de Neuville, impasse de Calville, rue Charles Berger, impasse de l'église de Neuville, impasse Marcel Foubert, square Georges Pompidou).ou pour poursuivre la continuité comme Chemin du pont Martin, rue d'Aunay. Les habitants sont sollicités pour participer aux décisions à prendre en ce sens.**
- **Pour rappel, les communes nouvelles ont choisi une thématique pour la nouvelle nomination. Vire propose de valoriser des femmes et des hommes qui ont contribué au développement, à la culture, à l'histoire de la ville. Une valorisation des femmes est recherchée.**
- **Une conseillère numérique sera associée à l'accompagnement des usagers pour toutes les démarches. Les changements obligatoires (certificat d'immatriculation, modification d'adresse aux organismes CPAM.CAF.Electricité. Gaz etc...).**

CHANGEMENTS NOMS DES RUES QUARTIER VAL DE VIRE

Noms existants	Changements.	Existant justifiant le changement
Rue de Caen	Route de Caen	
Rue de la Sorriere. Rue de l'église de Neuville	Rue de la Sorriere	Neuville en doublon
Rue de la Sorriere		
Rue Guy De grenne. Rue d'Aunay	Rue Guy Degrenne	Fusion
Rue Halbout, Rue de la Gare	Rue Halbout	Fusion
Rue de la Cour de Neuville	Rue Pierre et Yvette Pelet	Fait le 8/05/2023
Rue de la porte de Neuville		
Square Helene Coupey		Supprimé. Impasse Helene Coupey maintenue
Le pont Ferron/ Rue de la milliere	Rue du Pont ferron	
La Butte	Rue du Pont Ferron	N° sur plaque entrée de rue. Vaudry et Roullours
Rue des vergers de l'alliere	Rue des vergers	Rue de l'Alliere. Vire
Rue de l'industrie		Autre portion rue industrie
Chemin du pont Martin	Route de Bordeaux	Avec Coulonces
Le Gast	Impasse Le Gast	Chemin de l'aumone Vaudry
Impasse Marcel Foubert		Rue Foubert Vire
Voie secondaire desservant le college		Phase 2
Square Georges Pompidou		AV G Pompidou Vire
Rue des moulins de neuville		Neuville. Rue des moulins Coulonces
Impasse de l'église de Neuville		Neuville
Rue ST Eloi. Impasse GD	Impasse ST Eloi	Voir propriétaires Impasse GD
Rue de la Mairie de Neuville		Mairie, Neuville
Impasse de Calville		
Clos Jean de la Bruyère		Vaudry. St Germain
Rue de la Cavée	Impasse de la cavée	
Rue D'Aunay	Rue Guy Degrenne	Impasse d'Aunay
Rue Charles Berger		Rue Berger St Martin
La milousière		Voir doublon ?
Rue de la Sorriere(lotissement Foucault)	Rue de la Sorrière (panneau et numéro)	

- F FOUBERT invite toutes les personnes intéressées pour participer aux changements des noms de rues à la rejoindre pour un temps de travail collectif

Contact : ffoubert@virenormandie.fr ou conseilsdequartier@virenormandie.fr

tel : 02 31 66 60 07

QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR.

1. LE PROJET DE QUARTIER COMMENT LE PENSER ? COMMENT L'IMAGINER ?

Ce sujet fera l'objet d'un temps de réunion dédié exclusivement.

Le 9 Novembre à 18h30 dans la salle de réunion du gymnase du Val de Vire

2. DATES DE PERMANENCE DE MADAME FOUBERT

Bâtiment Henry Lesage - 14 rue Chênedollé. Vire

Mme Foubert informe les habitants du quartier qu'elle tient régulièrement des permanences au service démocratie participative, situé 14 rue Chênedollé bâtiment Henry Lesage, afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier.

Pour cette fin d'année 2023 : Le 27 Novembre et le 18 Décembre ; 16h à 18 h sans rendez-vous.

3. BILAN CULTUREL

Madame Marie Claire LEMARCHAND, adjointe chargée de la culture, va présenter le bilan culturel issu d'une enquête réalisée en 2022. Ce bilan restitue les résultats recueillis et analysés après l'enquête auprès des usagers de Vire et donne une vision de la culture à Vire Normandie. Il est présenté dans les quartiers.

Quartier Val de Vire le 21 novembre à la Mairie annexe de Saint Martin de Tallevende à 18h

